

## Compte rendu du conseil d'école du 19 Mars 2015.

### Présents :

Mme Augusto, directrice.

Mmes Dolz et Evrat, enseignantes.

Mme Bouchet-Bellecourt, maire.

Mme Guegaden, adjointe aux affaires scolaires auprès de la Mairie.

Mr Guyonnet , Mmes Parrinello et Brun, titulaires ALPEH.

Mme Wolfing.

Mme Lasgargues, inspectrice de la circonscription de Melun Sud s'excuse de son absence.

### 1/ EFFECTIFS : (points enseignantes et ALPEH)

A ce jour, 17 enfants arriveraient en petite section, 15 en moyenne section et 24 en grande section.

Un total de 56 élèves et la perte de 13 élèves.

La date butoir pour transmettre les effectifs est donnée au 15 Avril afin qu'une décision soit prise lors de la carte scolaire . Il peut en résulter la fermeture d'une classe même si les effectifs augmentent après cette date.

### 2/ COOPERATIVE SCOLAIRE : (point ALPEH)

La coopérative scolaire est constituée de la subvention de la mairie d'une part et des dons des parents d'élèves de l'autre.

Résultats des comptes : il a été demandé à Mme Augusto de communiquer le compte des résultats de 2014 afin que la mairie puisse avoir connaissance des besoins et apporter sa subvention en fonction, ce qui n'a pas été fait, Mme Augusto précisant qu'elle n'était pas dans l'obligation de le faire, aux dires de Mme Lasgargues.

Mme Augusto communique cependant quelques chiffres :

Dépenses : 1782.92 E jusqu'en septembre 2014 plus 908.04 E jusqu'en décembre 2014.

Un total des dépenses de 4012.75 E et de 5616.97 E pour les recettes.

Sur le budget 2014, 100 E ont servi à l'avance de la sortie cinéma, 160 E viennent compléter le coût de cette sortie sur le budget 2015.

Il est réprécisé que l'ALPEH a fait un don de 1086.98 E (provenant des bénéfices de la kermesse 2012 et de la vente des chocolats 2013), ce qui a permis de financer avec un complément apporté de la coopérative de 186.60 E, l'achat de vélos, culbutos, ballons, trottinettes ... Une photo doit être prise prochainement et publiée dans le petit ALPEH.

### 3/LIAISON GS/CP : (point ALPEH)

Une liaison entre les deux classes aura lieu sur une après midi. La date sera définie en fonction des activités des CP.

Tous les élèves de grande section réunis, accompagnés d'une des deux maitresses rendront visite aux CP.

Ils apporteront leurs productions, un livre pour la classe de Dominique, un abécédaire ainsi qu'un imager sur les contes pour la classe d'Anne. De leur côté, les CP travaillant eux aussi sur les contes finissent la réalisation d'un petit film documentaire racontant ce qui est fait au CP qui sera présenté aux grands lors de leur visite.

D'autre part, lors du conseil d'école du 13 mars 2015 en élémentaire, il a été informé par l'ALPEH qu'il existait une inquiétude chez certains parents pour l'année prochaine concernant la disparité dans le fonctionnement et la préparation des deux enseignantes des futurs élèves de CP.

Mme Dolz très rassurante précise alors que Mme Liatard avait déjà rencontré ce genre de situation.

### 4/SORTIES : (points enseignantes et ALPEH)

Certaines sorties sont en suspens suite au plan Vigipirate renforcé et d'importantes consignes de sécurité sont exigées par l'inspectrice. Pour cette même raison, il n'y aura pas de fête de fin d'année.

Pour exemple, la sortie cinéma a été maintenue à condition que les enfants soient déposés et repris devant le cinéma. Les portes du cinéma ont été fermées pendant la séance.

-23 mars : cinéma de Fontainebleau pour les moyens/grands

-27 mars : cinéma de Fontainebleau pour les petits

- 7 mai : visite de la ferme pour les petits (en suspens)
  - 18 mai : château de Fontainebleau pour les moyens/grands (en suspens)
  - 28 mai : Guédelon pour les moyens/grands (sortie validée car le site est clos et sécurisé)
- La mairie finance le transport de toutes les sorties.

#### **5/RYTHME SCOLAIRE :** (point ALPEH)

Le 3 mars, lors de la troisième réunion du comité de pilotage, il est à nouveau ressorti que la durée des Nap pour les enfants de maternelle n'est pas adaptée et trop long. Mme Lasfargue étant présente, a fait part de son expérience avec le recul dont elle dispose sur d'autres communes et incite auprès de la mairie à une modification, explique Mme Guegaden.

La mairie propose donc de passer à un rythme de 4 x 3/4 heure sur la pause méridienne. Elle ne peut proposer le temps des Nap à un autre moment de la journée (le matin en début de journée ou le soir après le temps d'enseignement comme il aurait été souhaitable) par manque de moyens matériels et de personnes. Cependant, elle met en avant que les parents auront le même interlocuteur le matin et le soir.

Les enseignantes sont pour la régularité de la semaine et ainsi permettre aux enfants d'avoir des repères plus facilement.

Toutefois, les enseignantes ainsi que les membres de l'ALPEH ont fait part de certains points à éclaircir auprès de la mairie avant d'envisager une éventuelle réorganisation pour la rentrée 2015 :

- NAP gratuites,
- Non utilisation des classes pour permettre aux enseignantes d'organiser le travail et les activités prévus,
- Activités des NAP choisies pour permettre un retour au calme des enfants après la pause du midi et ainsi favoriser le retour à l'enseignement.

Il faudra peut-être réorganiser les classes et le dortoir pour ne pas déranger la sieste au moment où les enfants retourneront en classe.

Une petite récréation de 15 min sera conservée l'après-midi.

Voici comment se déroulera une journée type :

8h30-11h40 : enseignement

11h40-13h30 : pause du midi

13h30-14h15 : NAP

14h15-16h20 : enseignement

Les ATSEM garderont le même emploi du temps.

Après tous ces échanges, un avis favorable a été donné, la décision finale revenant à la mairie au 31 mars.

Enfin, il a été demandé un décalage d'horaires pour le mercredi et faciliter ainsi la dépose et la reprise des enfants dans les deux écoles : 8h20-11h20

#### **6/ TRAVAUX/SECURITE :** (point enseignantes)

Le sol de la cours de l'école sera refait pendant les vacances d'été. De nouveaux jeux seront installés : cabane, toboggan, structure à grimper. Le parcours et la marelle seront retracés.

Mme Augusto fait un rappel des demandes antérieures, notamment la création d'un point d'eau dans sa classe ainsi que dans la classe d'Anne. Des rideaux occultants et anti-feux dans le dortoir ne sont toujours pas installés.

Il a été demandé la pose supplémentaire de détecteurs à incendie dans les classes.

Mme Dolz demande également une solution concernant la porte battante du couloir menant à sa classe, son mode de fonctionnement actuel pourrait causer quelques bleus à nos enfants.

Enfin, l'ALPEH a demandé s'il était possible de séparer en deux groupes (garçons et filles) le passage aux toilettes, surtout chez les grands car ces derniers commencent à être de vrais grands, le manque d'intimité chez certains ou le manque de pudeur chez d'autres pouvant provoquer une certaine gêne. Une réponse positive à tout de suite été accordée.

Fin de la séance 19h00

La secrétaire, Mme Brun (ALPEH)



La directrice, Mme Augusto.

